



Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 10 Numéro 2 Juin 2018

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024
Courriel : info@lacadesaigles.ca

MOT DU MAIRE

Oui ! Oui ! Le beau temps est de retour ! Malgré une saison des sucres plutôt modeste, les feuilles se pointent le bout du nez et les tondeuses commencent à ronronner ! Nos pêcheurs ont repris leurs routines ! Au centre du village la vie reprend à la cantine ! Les jardiniers et jardinières s'activent comme des fourmis ! Les hirondelles sont maintenant de retour à leurs nids !

L'année scolaire est terminée et certains de nos élèves se sont distingués lors du Gala Méritas de l'école de la Vallée des Lacs : Un beau bravo à nos récipiendaires !

Les jeux d'été commenceront sous peu, ils seront animés encore cette année par l'excellente Cindy Beaulieu. Par ailleurs, Éric Beaulieu donnera un coup de main grandement apprécié aux travaux publics. Tous nos employés travaillent fort pour planifier et livrer les différents projets actuellement en chantier. Ainsi, les travaux de réfection des planchers et des toitures du 73 et du 75 rue Principale sont maintenant complétés. La climatisation au 73 rue Principale a été remplacée. Au cours des prochaines semaines, nous débiterons l'asphaltage des rues et de certains stationnements. Nous remplacerons les toitures, les balcons et les planchers de nos chalets au Parc Natur'Ailes et le béton du plancher du garage municipal sera refait.

D'autres projets sont actuellement en planification. Ainsi, nous prévoyons réaliser la construction d'une section de trottoirs sur le côté est de la rue Principale. Le terrain de balle sera complètement refait et des toilettes seront installées à la halte touristique du Belvédère. Par ailleurs, au plaisir des résidents du chemin des chalets, la chaussée du chemin sera rehaussée afin de régler le problème récurrent des inondations printanières. Ce projet pourra être réalisé grâce à une subvention de 35 000\$ du gouvernement provincial qui a été rédigée et présentée par Nadia Castonguay, un gros merci pour ce travail.

De plus, pour la réfection des bandes de la patinoire, plusieurs demandes de financement ont été présentées à différents organismes. Nous avons obtenu des réponses positives de la part de la Caisse populaire Desjardins de la vallée des Lacs et de la MRC du Témiscouata. Nous nous croisons les doigts car nous attendons toujours la réponse du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour finaliser le financement du projet.

Par ailleurs, la municipalité a présenté un projet dans le cadre du concours « Du jardin dans ma ville ». J'invite tous mes concitoyens à aller voter pour notre municipalité. Pour se faire, allez sur le site de la municipalité et cliquez sur le site du concours et votez pour Lac-des-Aigles. Nous pourrions gagner un aménagement paysagé d'une valeur de 15 000\$. Nous avons besoin du vote de chacun....

Question sécurité, notre service d'incendie s'est procuré un défibrillateur automatisé qui sera disponible en tout temps pour tous les citoyens. Une communication spéciale vous parviendra sous peu concernant cette acquisition.

La saison estivale est synonyme de nombreuses activités motorisées sur terre comme sur l'eau : demeurez toujours prudent car nous vous préférons vivant et en santé.

En terminant j'aimerais vous souhaiter un bel été.

Pierre Bossé, Maire



Prochaines parutions du Bulletin :

- Automne 2018
- Hiver 2018

Date limite de remise des articles :

- 10 septembre 2018
- 11 décembre 2018

Table des matières

Mot du maire	1
Faits saillants 2017	2
Informations municipales	3-6
Développement	7
La vie scolaire	7
Urbanisme	8
Taxes et paiements	8
Concours Du Jardin	8-9
Info-Biblio	10-11
Éco-kits	12
Sécurité à vélo.	13
Vente de garage	14
Activité 23 juin	14
Inscription Jeux d'été	15
Lac-des-Aigles vous invite	16
Marché public	17
À louer	17
Parc Natur'Ailes	17
Nouveaux-nés	18
Événement à venir	19
Horaires	19
Conseil municipal	20
Employés municipaux	20

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

FAITS SAILLANTS 2017

déposé le 4 juin 2018 par le maire M. Pierre Bossé

La Loi prévoit les mesures suivantes : le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

Rapport du vérificateur : Les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

SURPLUS ACCUMULÉ FOSSES SEPTIQUES : 15 904.88 \$

SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ : 57 019.26 \$

RÉSERVE FINANCIÈRE - BOUES ÉTANG : 35 144.05 \$

FONDS DE ROULEMENT : 30 665 \$

Endettement net à long terme de la municipalité est de 80 646 \$ comprenant le Transporteur d'eau dont le solde de la dette de 7 060 \$ s'est terminée en avril 2018 et la dette du camion 10 roues de 73 641 \$ qui prendra fin en 2021.

Taux global de taxation :

Revenus de taxes : 400 691 \$ divisé par l'évaluation imposable : 32 176 000 = 1.245 \$/ 100 \$ incluant le Taux de taxes foncières en 2017 : 0,85 \$/100 \$

Revenus : Revenus éoliens supérieurs de 16 500 \$ au budget, 10 000 \$ supérieur au budget dans autres revenus. Subvention PIC150 Pavillon 58 253 \$ non budgétisée.

Dépenses :

Rémunération et allocations annuelle des élus en 2017 :

Maire : Rémunération de 2 335.88 \$ et allocation de 1 168.04 \$

Membre du conseil : Rémunération : 1 478.40 \$ et allocation de : 739.24 \$

Coût des Élections : 6 789 \$

Pompiers : 17 000 \$ en moins que le budget

Voirie : 10 000 \$ de moins que le budget et hiver : 10 000 \$ de plus

Aqueduc et égout : 10 000 \$ de moins et recyclage aussi.

Aménagement et urbanisme : 6 000 \$ de moins.

Revenus totaux : 969 780 \$

Dépenses totales : 908 721 \$

Surplus de l'année 2017 de 61 059 \$

Réalisations :

1. De mars à novembre 2017 : Réfection du pavillon Projet de 116 864 \$, subventionné à 50 % par le gouvernement fédéral et installation de chauffage au granule et électrique
2. Mars 2017 : Prise en charge du centre des loisirs (Contrat notarié, Entretien de la patinoire par Doris, embauche animatrice Jeux d'été Cindy Beaulieu, Nouvelle inspectrice municipale et Nouvelle gestionnaire du Parc Natur'Ailes (Pauline Beaulieu)
3. Avril : Acceptation programmation TECQ pour asphaltages, trottoirs,..., et acceptation du MAMOT du plan d'intervention de CIMA pour nos réseaux aqueduc et égout démontrant aucun problème.
4. Juin : Mise en place du comité CDL Corporation de développement du lac : Nouveau jardin communautaire, promontoire, panneaux affichages, Marché public
5. Mai : Borne de recharge électrique
6. Réfection page web
7. Novembre : Élections municipales

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résolution 76-18 PRÉSENTATION ORGANISME – RÉSULTAT DRAG

Drag tenu samedi le 10 février 2018, organisé par la Corporation de développement du lac-des-aigles et de nombreux bénévoles. 621 participants pour un montant de 3 000 \$, vente 6 000 \$, pourboires 990 \$, moitié-moitié 1644 \$ et 1000 \$ de commandite. 148 coureurs dans 16 compétitions. Les gagnants se sont partagés 5 600 \$ en bourse.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite la Corporation de développement du lac ainsi que les très nombreux bénévoles et participants pour l'immense succès remporté par cette activité.

Résolution 80-18 RENOUELEMENT ASSURANCES

Prime pour 2017 de 28 726 \$ en 2016 : 27 634 \$ en 2015 payé 31 413 \$ Pour 2018 ? à venir

Que la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle ses assurances auprès de la MMQ et autorise la directrice générale à en acquitter la facture.

Résolution 84-18 JARDINIÈRES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 41 jardinières en 2018 à la serre Desjardins Turcotte de Saint-Jean-de-Dieu à 48 \$ (en 2017 46 \$/chacune).

De deux (2) grosses jardinières de 24 pouces à 85 \$ chacune (même prix qu'en 2017) pour placer devant le 73, Principale (bureau municipal et caisse) et le 75, Principale (Édifice municipal) et les plus petites (2) en osier à 40 \$ (même prix qu'en 2017) pour les chalets. Ne plus les mettre sous la tonnelle étant donné que le Sentier est démantelé.

De demander, de spécifier, de ne plus avoir de jaune ou blanc (ou très peu) mais des couleurs plus vivantes mauve, ...

Résolution 85-18 RENOUELEMENT ADHÉSION ASSOCIATION FORESTIÈRE - ARBRES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2018 à l'Association forestière Bas-Laurentienne au coût 65 \$. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles commande 460 arbres auprès de l'Association forestière Bas-laurentienne pour être distribués lors d'une activité qui aura lieu samedi le 19 mai 2018 au garage municipal à compter de 8 h.

Pour 2018 : 120 Bouleau jaune / merisier, 120 Érable à sucre, 100 Chêne rouge, 0 Thuya occidental / cèdre de l'est, 0 Mélèze laricin, 60 Pin blanc et 60 Pin rouge. Que la directrice générale soit mandatée pour monter le projet sur le site l'association.

Résolution 88-18 PARC NATUR'AILES – AFFICHE LUMINEUSE

Offre a été envoyée par courriel à chaque membre du conseil. Reçu offre de Gagnon Image pour affiche Parc Natur'Ailes.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la Corporation de développement du lac dans sa demande à la MRC au Fonds de développement, pour une demande de subvention pour l'amélioration de l'affiche du Parc Natur'Ailes ainsi que l'annonce des activités au village pour un montant d'environ 6 000 \$.

Résolution 90-18 APPEL WI-FI

ATTENDU que la MRC de Témiscouata a déposé le 1^{er} novembre 2017 une demande d'aide financière adressée au FARR pour mettre en place un réseau Internet Wifi dans les périmètres urbains des municipalités qui n'ont pas de service de téléphonie cellulaire ;

ATTENDU que l'installation de bornes Wifi dans les rues, les parcs, et les espaces publics situés dans les périmètres urbains des municipalités est une solution alternative au problème de téléphonie cellulaire ;

ATTENDU qu'il est possible de faire des appels et de recevoir des appels avec certains téléphones cellulaires intelligents en utilisant des fonctionnalités par Wifi ;

ATTENDU que la MRC de Témiscouata a déposé un projet totalisant 483 000\$, dont 385 000 \$ est demandé au FARR et 98 000 \$ seraient la contribution financière de 35 municipalités participantes réparties sur le territoire du Bas-Saint-Laurent ;

ATTENDU que la contribution de 385 000 \$ du FARR serait utilisée pour l'achat et l'installation des équipements servant à la mise en place d'un réseau Internet Wifi, à raison de 11 000 \$ pour 35 municipalités participantes ;

ATTENDU que la MRC de Témiscouata agira à titre de responsable de la demande d'aide financière pour les municipalités du Bas-Saint-Laurent qui désirent faire partie du projet ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles abroge la résolution portant le numéro 54-18 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 05-02-2018 ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à verser annuellement un montant maximum de 300\$ pour contribuer au rehaussement de la bande passante Internet ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à remplacer, en cas de bris d'un ou des équipements, pour un montant maximal de 2 500 \$, et ce, pour une durée de 5 ans à partir de la date de mise en service du projet.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 94-18 PATINOIRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles soumette une demande financière à la Caisse dans le cadre du programme « Fonds d'aide au développement du milieu » pour un montant de 15 000 \$ pour son projet de réfection de la patinoire de 68 241.38 \$.

Et une autre demande 10 000 \$ à la MRC dans le Fonds de développement local.

Et confirme sa participation au projet pour une valeur de 7 120.94 \$.

Résolution 100-18 CAISSE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au conseil d'administration de la caisse des Lacs de Témiscouata de sursoir à sa décision de fermeture de la caisse de Biencourt prévue pour le 9 mars prochain. Qu'un délai d'un an soit accordé afin d'analyser toutes les alternatives possibles. Qu'un comité constitué d'intervenants chevronnés sélectionnés par le milieu puisse analyser dans la prochaine année toutes les alternatives, tenant et aboutissement, pour faire sur notre territoire « une institution financière proche des besoins de sa population ». Par le fait même, pour la prochaine année que tout projet de fermeture de comptoir Desjardins sur le territoire soit reporté. Nous comprenons le Mouvement Desjardins, nous tenons simplement à faire partie de la solution."

Résolution 101-18 ABAT-POUSSIÈRE

En poche de 35 kg, 35 poches à 22,75 \$ = 796.25 \$ chez Sel Warwick,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître à faire l'achat d'abat-poussière en poche à raison de 35 poches à 22,75 \$ auprès de Sel Warwick,

Résolution 103-18 ZONE SCOLAIRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au ministère des Transports d'évaluer la possibilité d'abaisser la vitesse dans la zone scolaire à 30 km/heure pour la sécurité des enfants.

Et demande à la Sûreté de venir vérifier les vitesses en période scolaire dans cette zone.

Résolution 105-18 ÉTATS FINANCIERS 2017 - COMPTABLE

La comptable, de chez Mallette, Mme Yolaine Fournier explique et dépose les États financiers 2017 de la municipalité.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt des États financiers 2017 de la Municipalité de Lac-des-Aigles.

Résolution 113-18 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et accepte la Demande de dérogation 18-001 afin de : i) permettre l'implantation et l'utilisation d'un garage sans bâtiment ni usage principal à l'intérieur du périmètre d'urbanisation sans que le garage ne doive respecter les dispositions applicables à un bâtiment principal (dérogatoire à l'article 7.3 du règlement de zonage) et de ii) régulariser la profondeur du terrain requise à 33,33 m au lieu de 45 m (article 2.17 du règlement de lotissement) afin de permettre l'obtention d'un permis de construction sur le Lot # 5406159.

Résolution 117-18 TOITURE 73, PRINCIPALE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission conforme et la plus basse présentée par l'entrepreneur Construction et Rénovation Berthier Ouellet inc. pour « Rénovation de la toiture du 73, Principale.

Résolution 118-18 TOITURE 75, PRINCIPALE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission conforme et la plus basse présentée par l'entrepreneur Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour « Rénovation de la toiture du 75, rue Principale.

Résolution 1120-18 PUBLICITÉ – ROUTE DES MONTS NOTRE-DAME

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte une publicité d'une page au coût de 320 \$.

Résolution 122-18 TROTTOIRS - PROJET TECQ

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de la compagnie TR3V Experts-conseils inc. pour la préparation des plans et devis et surveillance bureau, seulement, au montant total d'honoraires de 5 600 \$ + taxes = 6 438,60 \$ pour le prolongement des trottoirs incluant séparément la partie du trottoir vis-à-vis du 84, rue Principale.

La municipalité s'occupera de la surveillance terrain.

Résolution 123-18 TRAVAUX DEVANT SAMSON ÉLECTRIQUE

Problème de trottoirs très penchées. Solution : Excaver et faire asphalte d'environ 18' x 30'.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entreprenne les travaux devant chez Samson Électrique au 84, rue Principale pour que l'entrée arrive plus basse afin que le trottoir puisse être mis de niveau.

Que ces travaux soient à la charge complète de la municipalité sans aucun frais pour Samson Électrique.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 124-18 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS RIOT 2017

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte les États financiers déposés et vérifiés de la RIOT pour l'année 2017 démontrant un excédent de l'exercice net de 197 518 \$.

Résolution 125-18 LAC-DES-AIGLES VOUS INVITE À LA FÊTE – SAMEDI, LE 28 JUILLET

Fête qui sera organisée par le CDL et aura lieu au Pavillon samedi, le 28 juillet. Demande du CDL pour que la municipalité s'occupe des Jeux gonflables et de l'animateur. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles regarde pour organiser une activité avec un budget d'environ 350 \$ soit, animaux, jeux,...

Résolution 126-18 GRAND TOUR CYCLISTE

7 août, activité qui emmènera 1000 cyclistes tout au long de la journée. Partant de Trois-Pistoles route 293, route 296 arrêt à Lac-des-Aigles, route 232 vers Squatec, 295 vers Ste-Rita et retour à Trois-Pistoles par St-Médard,... Beau temps mauvais temps l'activité aura lieu. Le responsable fera une visite du site dans la semaine du 23 avril.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles disponibilise les toilettes des chalets, du camping et du Pavillon (total de 8 toilettes) pour cette activité du 7 août prochain et mette à leur disposition le kiosque, le stationnement,... ainsi que le stationnement de l'édifice municipal.

Résolution 127-18 RÉSERVE DUCHÉNIER – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Invitation à la 42^e assemblée générale annuelle de la Réserve Duchénier qui aura lieu jeudi, le 19 avril 2018 à 19 h. L'endroit de l'assemblée sera au Centre communautaire Desjardins, 366 Rte 132, St-Simon. Aussi, le plan d'affaires déposé au Ministre responsable de la faune à Québec qui a pour thème : Réinventer la nature de Duchénier, une première au Québec : réserve faunique + parc naturel sera présenté lors de cette assemblée générale annuelle.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate Madame Vicky Ouëlllet et Messieurs Serge Demers et Steven Lévesque comme délégués de la Municipalité comme membres actifs pour assister à cette assemblée générale.

Résolution 129-18 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ D'ÉVEIL À LA LECTURE ET L'ÉCRITURE

La Maison de la famille du Témiscouata (Biencourt) demande une aide de 100 \$ pour offrir des livres aux enfants dans le cadre du programme d'éveil à la lecture.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse 100 \$ à la Maison de la Famille du Témiscouata pour aider à acheter des livres.

Résolution 130-18 RENOUVELLEMENT ADHÉSION URLS – UNITÉ DE LOISIRS ET DE SPORTS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'adhésion à l'URLS au coût de 100\$.

Résolution 131-18 RÉSEAU BIBLIO – REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Assemblée générale annuelle Samedi, le 26 mai.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Mme Lise Leblanc ainsi que M. Michel Dubé, conseiller municipal pour représenter la municipalité pour assister aux assemblées générales annuelles du Réseau biblio.

Résolution 133-18 MAISON DES JEUNES – CONTRAT DE LOCATION

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de louer le local au sous-sol de la Caisse à la Maison des Jeunes.

Qu'elle fixe le loyer à 350 /mois.

Qu'elle mandate le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale Mme Francine Beaulieu pour signer le contrat de location.

Résolution 134-18 BACS MOBILES THÉMATIQUES - URLS

L'URLS offre pour les camps d'été la possibilité d'utiliser 10 bacs thématiques gratuitement

Chaque bac mobile contient différents matériels, jeux,... selon un thème Sport, jeux d'eau,...

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de s'inscrire pour les bacs mobiles thématiques de l'URLS et nomme Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe, comme personne-ressource au projet et accepte de rembourser les frais de déplacements pour rapporter le bac, 1 x/ semaine au village participant qui sera désigné par l'URLS.

Résolution 135-18 COMPÉTITION ÉQUESTRE – 21 ET 22 JUILLET

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter gratuitement les installations du 3, rue Sirois, local des Loisirs, estrades et ring,... au CDL pour les compétitions équestres du 21 et 22 juillet prochain.

Résolution 136-18 ÉTATS FINANCIERS 2017

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte les États financiers 2017 de l'Office municipal d'habitation démontrant un déficit réel inférieur à celui budgété soit de 27 217 \$ au lieu de 31 596 \$ et accuse réception d'un chèque de 438 \$ pour cette différence (10 % de 4 379 \$).

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 139-18 INTERNET HAUTE VITESSE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a démarré des consultations afin de déterminer les critères du prochain programme de financement d'internet haute vitesse en région ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles se situe à moins de 20 kilomètres de projets de déploiements ayant eu lieu dans des municipalités supportés par les programmes gouvernementaux précédents (Esprit-Saint), entre autres ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au gouvernement qu'il prévoit pour son prochain programme de financement d'internet haute vitesse de favoriser les municipalités se situant à moins de 20 kilomètres de projets de déploiements ayant eu lieu dans des municipalités supportés par les programmes gouvernementaux précédents ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande que les vitesses minimums de 10/50Mbps soient assurées ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande qu'elle puisse avoir accès à cette technologie internet haute vitesse, car ce manque, nuit au développement de Lac-des-Aigles ;

Que cette résolution soit envoyée au député fédéral M. Guy Caron c.c. à Telus.

Résolution 143-18 FORMATION – MAÎTRISEZ VOS DOSSIERS MUNICIPAUX

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'inscrire M. Pierre Bossé, maire à la formation Samedi, le 8 septembre à Trois-Pistoles sur « Maîtrisez vos dossiers municipaux » offerte par la FQM au coût de 440\$ + taxes.

Résolution 146-18 ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT

Lettre de demande de dossards et d'aide de 600 \$ pour la publicité et les frais d'administration.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de faire l'achat de 12 dossards et de fournir une aide de 600 \$ à l'Association de l'ensemencement pour leur publicité pour leur Tournoi de pêche,...

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Correspondance (mars-avril 2018)

1. Reçu par dépôt direct de la MRC un montant de 8 116 \$ soit 1 908,48 \$ comme 2^e distribution éolien BSL et 6 208,42 \$ 4^e trimestre Parc éolien 1.
2. Reçu le Bilan du Tournoi de pêche blanche du 13 janvier dernier de l'Association de l'ensemencement du lac : 147 cartes à 20 \$ vendues, 544 inscriptions à 5 \$, recettes du bar 2 550 \$ et autres, pour un total de revenus du Tournoi de 8 612,25 \$ versus 7 877,67 \$ de dépenses. Documents sur la trésorerie 2017 et encaisse 2018 sont joints.
3. RIDT: D'ici 2020 ou 2022 il sera interdit d'enfouir des matières organiques. De nouvelles règles sur les matières organiques ont été adoptées. Le service doit être mis en place et desservir 70 % de la population d'ici fin 2018. (Soit par composteur ou la possibilité que les gens apportent leurs matières dans un dépôt municipal,...). À suivre. De plus la municipalité devra mettre en place un site de dépôt pour les résidus verts et les branches.
4. La RIDT offre gratuitement le prêt de vaisselle lavable (boîtes de 50 couverts) en plastique durable (non jetable) et en métal. On doit réserver au 1-866-789-7438 (éco-kit remis à l'écocentre de Squatec).
5. Documents reçus de AgroÉnergie de l'Est, coop de solidarité de M. Jacques Boucher pour nous informer des dossiers réalisés : dossiers d'entreprises acéricoles déposés à Transition énergétique Québec (TEQ) ayant pour objectif la réduction des gaz à effet de serre, ... Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel.
6. Lettre de remerciement de la Société Alzheimer pour notre contribution à la Marche pour l'Alzheimer.
7. Reçu lettre de remerciement du Centre de formation professionnelle pour notre don de 50 \$ au Comité des finissants en secrétariat-comptabilité (Réso # 381-17).
8. Reçu le rapport annuel du 11 juillet au 31 décembre 2017 du CDL démontrant un surplus de 7 287,78 \$, accompagné du rapport du président sur les réalisations et projets futurs de la Corporation de développement de Lac-des-Aigles.
9. Information de la CPTAQ à l'effet que seuls les formulaires sur leur site WEB seront acceptés.

PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Un travailleur de rue M. Frédéric-Antoine du Maillon (Cosmos) qui travaillera cet été, sur le territoire de la MRC de Témiscouata est venu rencontrer la directrice générale, le 29 mai. Ses services sont écoute, support, accompagnement, référence et prévention. On peut le rejoindre au 4187-714-3929 ou par courriel à : frederic.travailrue@gmail.com.

Il devrait venir rencontrer les jeunes de la Maison des Jeunes après leur déménagement. Le maire l'a aussi invité à l'activité équestre les 21 et 22 juillet ainsi qu'à l'activité « Lac-des-Aigles vous invite à la fête » le 28 juillet.

DÉVELOPPEMENT

Concernant les événements qui se dérouleront cet été, votre Comité de Développement de Lac-des-Aigles a travaillé fort pour vous présenter des activités estivales variées.

Ainsi, le 23 juin, nous aurons une vente de garage communautaire au pavillon du lac : jeux de pétanque et de fers, volley ball et hot dog gratuit (commandité par la municipalité) vous seront offerts et tout cela au son de la musique.

Le 14 juillet, des ornithologues se sont donnés rendez-vous au pavillon du Lac pour aller observer l'emblème de notre municipalité.

Encore cette année, nous aurons le marché public qui débutera 21 juillet jusqu'au 15 septembre.

Le 21 et 22 juillet, nous vous invitons à un Gymkhana (la programmation vous sera présentée sous peu).

Le 28 juillet, la municipalité de Lac-des-Aigles vous invite à la fête : une programmation variée vous tiendra en haleine toute la journée et même tard dans la nuit : surveillez la programmation.

Le 7 août, nous recevrons les cyclistes de Vélo Québec qui feront une halte pour un dîner au pavillon de la plage : venez les encourager !

Pierre Bossé, maire

LA VIE SCOLAIRE

Bonjour,

L'année scolaire 2017-2018 tire à sa fin et la commission scolaire est déjà à préparer la prochaine année. Le conseil des commissaires avait décidé, il y a plusieurs années, de prioriser un changement de direction après 5 années à la même place. Dû à ce critère, le directeur général M. Bernard D'Amour a redistribué les postes de direction. Ce qui fait que notre excellente directrice pour notre secteur primaire-secondaire Mme Valérie Trudeau nous quitte pour l'école secondaire de Dégelis. Elle sera remplacée par Mme Geneviève Picard. Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à Mme Picard et remercier du fond du cœur Mme Trudeau pour toute l'énergie et le dévouement que celle-ci a investi pour tous les jeunes de notre secteur.

À la réunion régulière du conseil du mois de mai nous avons décidé d'entreprendre des démarches afin que l'école de Squatec, qui accueille le primaire et le secondaire, soit à court terme chauffée à la granule, avec une chaudière transformable pour la biomasse. Nous y ferons des économies tout en favorisant l'environnement et les régions forestières. Ce projet tournera autour du demi-million \$, subventionnable à 50 %. De plus le contrat de réfection de la toiture de l'école primaire l'Étincelle fut alloué à l'entreprise J.C.O. Malenfant de St-Jean-de-Dieu au montant de 89 625 \$. Autre bonne nouvelle, l'année prochaine nous aurons 3 groupes au primaire au lieu de 2 dû à la répartition spéciale des élèves selon leur âge. La maternelle 5 ans sera à Squatec, pour 9 élèves au total et la maternelle 4 ans sera à Biencourt pour 9 élèves aussi, dû à la rotation du préscolaire dans les 3 municipalités de notre secteur. Cette année la maternelle 5 ans était à Lac-des-Aigles.

J'ai eu le privilège encore une fois d'assister à la soirée Méritas de notre école secondaire jeudi le 31 mai. Ce fut une fort belle activité à laquelle 6 jeunes adolescentes – adolescents d'ici ont été reconnus pour leur performance et leur ténacité. Ces 6 magnifiques jeunes sont : **Noémie Morin** (Manon Malenfant et Denis Morin), **Jennifer Chagnon** (Josée Sirois et Jean Chagnon), **Amélie Ippersiel-Charron** (Nadia Ippersiel et Steve Charron), **Alisson Beaulieu** (Mélanie Dubé et Daniel Beaulieu), **Anthony Lévesque** (Vicky Ouellet et Steve Lévesque) et **Myriam Lévesque** qui s'est méritée 1 méritas et la médaille **Force avenir** pour son engagement dans la vie de l'école (Isabelle Boucher et Carl Lévesque). Félicitations !

Mme Jaimie Plourde quitte l'enseignement primaire pour poursuivre sa carrière comme directrice adjointe dans le secteur primaire-secondaire de la ville de Dégelis. Mme Plourde était une enseignante passionnée et engagée dans notre secteur depuis 15 belles années. Cette année elle enseignait ici à Lac-des-Aigles. Nous lui souhaitons bonne chance dans ce nouveau défi que représente un poste de direction et la remercions du fond du cœur pour son excellent travail, vraiment, du très beau travail...

Je souhaite à tous nos élèves et au personnel une très belle saison estivale pendant laquelle tous sauront charger leur batterie afin de poursuivre leur cheminement sur la voie de la réussite scolaire et personnelle.

Claude Breault commissaire, district no 8 : Lac-des-Aigles, St-Guy, Ste-Rita, St-Cyprien et St-Clément

URBANISME

Vous avez un projet de construction ou de rénovation en tête pour la saison estivale 2018, prenez de l'avance en remplissant un formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal, sur le site internet de la municipalité ou sur demande au courriel urbanisme_squatec@hotmail.ca.

Ce formulaire vous servira d'aide-mémoire et accélérera l'étude de votre demande. N'oubliez-pas, une fois la demande de permis complétée, déposée et le permis payé, la municipalité dispose de 30 jours pour émettre une décision.

L'inspecteur municipal est présent au bureau les jeudis de 12 h 30 à 15 h 30.

M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal de Lac-des-Aigles téléphone : 418-779-2300 poste 13

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES ANNUELLES 2018 (sauf mises à jour

1^{er} versement : 5 mars 2018

2^e versement : 4 juin

3^e versement : 4 septembre



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Grand concours *Du jardin dans ma ville* : votez pour notre projet de verdissement municipal !

La municipalité de Lac-des-Aigles, le 01 juin 2018 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la municipalité de Lac-des-Aigles vous annonce sa participation au grand concours *Du jardin dans ma ville*, réservé aux municipalités Fleurons du Québec. Vous aimez votre cadre de vie et souhaitez contribuer à son embellissement durable? Aidez-nous à gagner le concours *Du jardin dans ma ville*, en votant en ligne pour le projet d'aménagement paysager pour un «Parc intergénérationnel» sur le terrain de notre jardin communautaire !

En récoltant le plus de votes possible d'ici le 3 septembre 2018, nous courons la chance de gagner la visite de l'équipe de professionnels horticoles *Du jardin dans ma vie*. Lors de cet événement, ils réaliseront la métamorphose d'un lieu public ou communautaire de la municipalité, ajoutant une touche de vert à notre environnement.

Pour connaître notre projet d'aménagement inscrit au concours et voter en ligne, rendez-vous dès maintenant au dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville/. Profitez également de votre visite sur ce site pour découvrir une foule d'informations sur le jardinage : concours, histoires à succès, astuces et conseils de professionnels... à partager avec vos proches!

Initié par les Fleurons du Québec, en collaboration avec la campagne de promotion *Du jardin dans ma vie*, le Centre de formation horticole de Laval et la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec (FSHEQ), le concours *Du jardin dans ma ville* vise à promouvoir le jardinage et à sensibiliser les citoyens aux bienfaits des végétaux et espaces verts, dans toutes les régions du Québec.

-01-

Contact : Nadia Castonguay, directrice générale adjointe, Municipalité de Lac-des-Aigles

Téléphone : 1-418-779-2300 poste 11, Télécopieur : 1-418-779-3024, Courriel : nadia@lacadesaigles.ca

À chaque jour - Votez pour votre projet favori !

Vous aimez votre quartier et souhaitez contribuer à son embellissement ?

Citoyens, aidez votre municipalité à gagner ce concours en votant pour son projet d'aménagement paysager ! Plus un projet amasse de votes, plus il a de chances de se concrétiser. À vous de faire gagner votre ville !

Il y a deux grands prix à gagner : un pour les municipalités de 4 999 habitants et moins et un pour les municipalités de 5 000 habitants et plus! Les deux municipalités gagnantes remportent la concrétisation de leur projet horticole (jusqu'à concurrence de 15 000 \$). Après le dépôt d'un projet, celui-ci doit récolter un maximum de votes d'ici le 3 septembre 2018.

La municipalité gagnante recevra la visite de l'équipe de professionnels en horticulture DU JARDIN DANS MA VIE à la saison 2019 !

Parc intergénérationnel - Lac-des-Aigles - Bas-Saint-Laurent, Témiscouata



Situé en plein cœur de la municipalité de Lac-des-Aigles, un grand terrain est prêt à y être aménagé. Comme vous pouvez le constater sur notre photo aérienne, ce terrain en a grandement besoin. Un jardin communautaire y a vu le jour à l'été 2017 et nous désirons maintenant y aménager un parc intergénérationnel. La présence de services à proximité et des résidences, tels : la bibliothèque, le CLSC, le bureau de poste, la caisse populaire, la pharmacie, la résidence pour personnes âgées, OMH pour les familles, la maison des jeunes, le local du Club de l'âge d'OR.... contribuent à donner un caractère attrayant à cet endroit. Présentement, le terrain ne facilite pas les échanges entre les citoyens. Nous voulons en faire un milieu de vie attrayant en jouant aussi un rôle social, culturel et symbolique important puisque c'est souvent dans ces lieux de services que les membres d'une communauté se rencontrent, tissent des liens sociaux et socialisent, ce qui est important à la vie collective.

Avec notre jardin communautaire à proximité, les échanges y seront nombreux et l'ambiance très conviviale. Ce projet permettra à nos aînés de se rendre utile et de transmettre leurs connaissances à nos plus jeunes. Il donnera l'occasion aux résidents d'être créatifs et de se sentir utile pour les autres. Il aidera également à créer une cohésion d'équipe, une implication des familles, un environnement qui valorisera les résidents de tous âges. Ce projet suscite l'aménagement de l'endroit en y ajoutant de la pelouse, des fleurs, des arbres fruitiers, des arbustes, un bassin ou une fontaine d'eau qui sera utile pour l'arrosage du jardin, des tables, des bancs et une balançoire. Nous allons créer un espace de bien-être, d'échange et de détente qui favorisera l'échange intergénérationnel et permettra aussi aux touristes ou citoyens utilisant notre borne électrique d'avoir un endroit paisible en attendant la recharge de leur voiture. Merci de votre soutien à la concrétisation de ce havre de paix.



À GAGNER :

Deux aménagements horticoles de 15 000 \$



INFO BIBLIOTHÈQUE

Projet animation lecture **POUR LE SECTEUR DE Biencourt – Lac-des-Aigles - Squatec**

Myriam St-Pierre, de Biencourt, réalisera pendant l'été des animations en lecture auprès des jeunes de 6 à 12 ans dans les bibliothèques de Biencourt, Lac des Aigles et Squatec.

Myriam a beaucoup d'expérience dans le domaine. Elle débute d'ailleurs un certificat en enseignement au préscolaire et au primaire dès l'automne. De plus elle a eu l'occasion d'être monitrice et coordonnatrice dans les terrains de jeux de Biencourt et de Squatec durant 5 étés en plus d'être animatrice du Club de lecture d'été Desjardins pour la MRC de Rimouski Neigette.

Elle animera le « CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ » à la bibliothèque de Lac des Aigles.

De l'information circulera pour vous aviser des journées où il y aura des activités à votre bibliothèque.

Bon été à nos jeunes !

« Nourris-moi et dévore à ton tour ! »

Le Croc livre est un réseau de partage de livres destiné en priorité aux enfants de 0-12 ans. Toutefois notre projet s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans de la maison des jeunes de Lac des Aigles « La Piôle ».

Le but étant de favoriser l'accès aux livres à une clientèle qui ne fréquente pas nécessairement la bibliothèque et de répandre le plaisir de la lecture en stimulant leur intérêt.

Le fait que le Croc livre soit installé à la Maison des jeunes attache un nouveau service à la bibliothèque.

Le Croc livre devrait être opérationnel en août 2018.

Ces deux projets sont en collaboration avec la Maison de la Famille.

Livres récemment achetés :

Plusieurs livres ont été achetés depuis la dernière parution du journal soit depuis Mars 2018 :

Pour les adultes

<i>Suite des séries que l'on a :</i>		
Tome 3	Le grand magasin	Marylène Pion
Tome 4	Une simple histoire d'amour	Louise Tremblay D'Essiambre

Pour les enfants

<i>Nouveauté des suites des séries que l'on a :</i>		
Tome 9	Défense d'entrer !	Caroline Héroux
Tome 8	Le journal de Dylane : Brochettes de bonbons	Marilou Addison
Tome 4	LOL Pâté chinois	Marilou Addison
Tome 2	Mini Maude	Catherine Girard Audet
Tome 2	Les potins de Charlotte Cantin	Catherine Bourgault
Tome 4-5-6	Le monde de Norm	Jonathan Meres
<i>Nouveauté :</i>		
7 ans	Le club des dents perdues	Gilles Tibo
6-7 ans	Gratte, gratte, gratte...	Marie Roberge

6 ans	As-tu vu mon dragon ?	Claire St-Onge
6 ans	Max et Tom	Gilles Tibo
7 ans	Géant, tu ne me fais pas peur !	Dominique Demers
Dès 6 ans	Lisa et le Croquemot	James Benoit
Dès 6 ans	Dent-dure et courtepatte au royaume de Malparole	Yann Walcker
Premières lectures	Moi je lis tout seul la journée au cirque	Clémence Masteau
Premier pas	Mes première enquêtes le passage secret	Émanuel Trédez
	Le château de Léo	Gabriel Anctil
À petits pas	Les bêtises des fantômes	Louise Tondreau-Levert
Tome 2	Les aventures de PÉPÉ L'épée magique	Alain M. Bergeron
Tome 3	Les aventures de PÉPÉ le mystère des chats noirs	Alain M. Bergeron
	Mini Jean et mini bulle un drôle de tour	Alexandra Larochelle
Tome 7 mes premiers romans	Mordicus apprenti sorcier : secret pour accélérer le temps	Éric Cheveau
	Fred poulet enquête sur sa boîte à lunch	Carole Tremblay
Tome 1-2	Pas de chicane dans ma cabane	Marie Potvin
	Le souffleur de rires	Nicole Testa
	Lili Macaroni	Nicole Testa
	Les 5 souhaits de Rose	Catherine Bourgault

Rencontre d'auteur : Nicole Testa

Mercredi le 18 juin avait lieu une belle rencontre entre les enfants du 1^{er} cycle et un auteur de notre région soit Nicole Testa. Elle a expliqué aux enfants quelles sont les étapes quelle doit franchir pour en arriver au projet terminé, puis elle a raconté l'histoire du Royaume de Pomodoro là où vie la fée crapaud. Ce fut une réussite. Mme Testa travaille à la bibliothèque de Ste-Blandine en plus d'écrire des romans et albums jeunes.

Ses sources d'inspiration sont les enfants et les phénomènes naturels qui l'émerveillent comme les arbres millénaires, les cheminées de fées, les pas de géants, les araignées parachutistes, etc. qu'elle découvre en voyageant dans les documentaires. Grâce au Camp littéraire Félix, Nicole a eu la chance d'être accompagnée dans des projets d'écriture par les auteurs Raymond Plante et Dominique Demers. Onze ans après la publication de L'œil de la nuit, elle vous amène visiter le Royaume de Pomodoro là où la fée crapaud vous attend !

Horaire estival de la bibliothèque !

Les heures d'ouverture :

Lundi : 14h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Toutefois la bibliothèque sera fermée lundi le 25 juin et lundi le 2 juillet ainsi les 2 semaines de la construction.

Bel été à tous !

Le comité de la bibliothèque

Éco-Kits

Vous planifiez un événement ?

Fini la vaisselle jetable en polystyrène...

Empruntez nos Éco-Kit ! c'est gratuit !



RÉSERVEZ (418) 853-2220

Grâce à un partenariat avec le Fonds Éco IGA, le CLD de la MRC de Témiscouata et le festival Les Cartonfolies, la Régie Intermunicipale des déchets de Témiscouata prête aux organismes, municipalités, entreprises et familles de la région témiscouataine jusqu'à 1000 couverts de vaisselle réutilisable en plastique durable (non jetable) et en métal pour les événements et repas spéciaux.

En plus de diminuer la quantité de déchets produits, la vaisselle durable améliorera grandement la qualité des repas servis. Fini le goût de styromousse dans la nourriture ! Notons également une économie importante, puisque les coûts d'achat de vaisselle jetable sont éliminés.

Chaque kit, présenté dans des boîtes de 50 couverts, inclut des assiettes, des verres, des bols, ainsi que des ustensiles. Si vous voulez compléter les kits avec de la vaisselle biodégradable (tasses à café, assiettes à dessert), commandez-les en consultant notre liste de prix. La RIDT fournit également des linges et du savon à vaisselle. Le prêt est gratuit, la vaisselle doit revenir propre et avec les quantités totales empruntées sinon des frais s'appliqueront.



(Pour les parents des jeunes du primaire de Lac-des-Aigles)

Chers parents,

Le Club Optimiste de Lac-des-Aigles organise samedi le 23 juin prochain l'activité « SÉCURITÉ À VÉLO ».

Cette activité se déroulera au Centre des Loisirs Diane Roy, à Lac-des-Aigles et permettra de sensibiliser les jeunes du primaire aux pratiques à adopter lorsqu'ils se promènent à vélo ! Une manière de redoubler de prudence juste avant l'été. Les inscriptions sont gratuites et débuteront de 9h00 à 9h30.

Il y aura des jeux habiletés et un agent de la Sûreté du Québec sera sur place pour informer les jeunes quant aux règles de sécurité. De plus, il y aura une randonnée dans le village (**casque obligatoire**) et ce, accompagnée des pompiers et d'un véhicule de la Sûreté. La randonnée se terminera au kiosque de la plage où un dîner hot-dog sera offert gratuitement par la municipalité.

Il y aura plusieurs prix dont DEUX VÉLOS !!

Nous vous attendons en grand nombre.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !!!

Véronique Bouchard, présidente
Club Optimiste Lac-des-Aigles
418 779-2029

Grosse vente de garage communautaire !!! Et Activités municipales



Vous avez des objets, vaisselle, jouets, etc.... dont vous voulez vous départir ?

Alors, cette annonce est pour vous
!

Samedi, le 23 juin 2018, la Corporation de Développement de Lac-des-Aigles organise une vente de garage communautaire.

Vous vous présentez au pavillon de la rue du quai dès 9h00 pour réserver une table, au coût de 5,00\$: premiers arrivés, premiers servis !
La vente se déroulera de 10h00 à 16h00.

En cas de pluie, la vente se tiendra à l'intérieur du pavillon.

* * * * *

ACTIVITÉS MUNICIPALES

La municipalité offrira gratuitement des hot-dogs de 11 h 30 à 13 h 30,



jeux de pétanque, de fer, musique, ...

Venez en grand nombre pour vous amuser !

JEUX D'ÉTÉ – JEUX D'ÉTÉ

INSCRIPTIONS DES ENFANTS

Quand : Mardi le 26 juin 2018

Heure : De 8h00 à 12h00

Lieu : Centre des Loisirs Diane Roy, 3 rue Sirois

Âge : Enfants de 5 à 10 ans

Durée : 7 semaines (Début des activités, mardi 26 juin 13h00)

Prix : 45\$ / 1 enfant

80\$ / 2 enfant

100\$ / 3 enfants

Bienvenue à toutes et à tous !

*Veuillez avoir avec vous lors de l'inscription

1. Le numéro de la carte d'assurance maladie de votre enfant avec la date d'expiration.
2. Le numéro d'assurance social du parent pour le reçu d'impôt.
3. Le paiement en argent ou chèque (Au nom de la municipalité de Lac-des-Aigles).

Lac-des-Aigles vous invite à la fête !

Le 28 juillet 2018
À la plage municipale
rue du quai

Ouverture du marché public à 10 h
Compétitions de fers et de pétanques
Pour les jeunes LA JUNGLE ANIMALE
A 13 H (gracieuseté de la municipalité)



Souper MÉCHOUI

Spectacle

Première partie

Suivi du groupe

AL DRAPEAU



Billet: prix réduit en prévente

Beaucoup d'autres activités toute la journée !

Activité organisée par la Corporation de Développement de Lac-des-Aigles
Pour info: Pierre Bossé 418 318-7980

Le Marché public de Lac-des-Aigles sera encore au rendez-vous cet été !



Tous les samedis, de 10 h à midi,
du 21 juillet au 15 septembre 2018.

Au Pavillon de la rue du Quai de Lac-des-Aigles.

On vous attend en grand nombre car votre participation est importante pour le succès du marché !

Le comité du marché public de Lac-des-Aigles

À louer

L'Office municipal d'habitation de Lac-des-Aigles (71 rue Principale), a à louer un logement 4-1/2 pour personnes à faible revenu.
Pour informations composez le : 418-779-2651

Les Habitations Économiques de Lac-des-Aigles (67 rue Principale), ont à louer un logement 3 ½ pour personnes âgées à faible revenu.
Pour informations composez le : 418-779-2364 ou 418-779-2912

PARC NATUR'AILES

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

Pour location de chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping. Veuillez contacter Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire au 418-779-2431 ou 418-779-2739.

NOUVEAU-NÉ



Voici Théo Pelletier né le 12 mai 2018. Il pesait 7,5 lbs. Jeff Pelletier et Natacha Dufour Bouchard sont très heureux de l'arrivée de leur petit homme !

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX PARENTS !

NOUVEAUX-NÉS



Voici les jumeaux Emma et Enzo, nés le 14 mai, Emma pesait 4 lbs 3 onces et Enzo 5 lbs 8 onces.

Ses parents Mme Mélissa Labrie et M. Steve Paré ainsi que ses frères et sœurs Océane Coralie 12 ans, Olivier Nicolas 11 ans, Diego 4 ans, Lily Rose 2 ans et Hugo 1an sont très heureux de leur bienvenue.

FÉLICITATIONS !

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Samedi, le 23 juin	- Vente de garage de 10 h à 16 h au Pavillon
Samedi, le 23 juin	- Sécurité à Vélo (Optimistes) aux Loisirs
Samedi, le 23 juin	- Activités municipales à la plage (hot-dogs, jeux, musique)
Mardi, le 26 juin	- Inscriptions aux Terrains de Jeux
Lundi, le 9 juillet	- Réunion du conseil
Samedi, le 21 juillet	- Début du Marché public au Pavillon (rue du Quai) jusqu'au 15 septembre
Les 21 et 22 juillet	- Compétitions équestres aux Loisirs
Samedi, le 28 juillet	- Lac-des-Aigles vous invite à la Fête au Pavillon
Lundi, le 6 août	- Réunion du conseil
Mardi, le 7 août	- Grand Tour cycliste Desjardins (Parc Natur'Ailes)
Mercredi, le 5 septembre	- Réunion du conseil

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

FERMÉ : Lundis, le 25 juin (Saint-Jean Baptiste) et le 2 juillet (Fête du Canada)

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

Horaire normal du bureau municipal : Les lundis, mardis et jeudis : de 13 h à 15 h 15 et les
Vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h

Les Mercredis : Fermé toute la journée

HORAIRE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

- Lundi : de 14 h à 15 h 30
- Mercredi : de 19 h 00 à 20 h 30

FERMÉ : Lundi, le 25 juin et lundi, le 2 juillet

Et pendant les 2 semaines de la construction : du 22 juillet au 4 août

Pour informations : 418 779-2300 poste 17

Membres du conseil municipal

M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC, Gestion interne
M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, dossiers sécurité incendie et OMH
M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL et Route des Monts Notre-Dame
Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes
M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs
Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, dossier Matières résiduelles (RIDT)
M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale	418 779-2300 poste 24
Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe	418 779-2300 poste 11
M. Berthier Beaulieu, contremaître	418 779-2300 poste 15
M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal	418 779-2300 poste 13 (Jeudi PM)
Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur' Ailes	418 779-2739 ou 418-779-2431
M. Francis Lavoie, directeur du service incendie	418-779-2119
M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier	418-509-8223
M. Doris Dubé, employé d'hiver	
M. Yves Caron, employé d'hiver	

BON ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS !

